

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2018-4827 du 03/12/2018 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs

(Journal de Monaco du 14 décembre 2018).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2020 par l'arrêté municipal n° 2019-4499 du 4 novembre 2019).